

Table des matières

Lettre d'information DMA Juillet 2023	1
I. À la Une : deux nouvelles publications	3
❖ Publication du guide pour une accessibilité universelle du transport par câble aérien	3
❖ Actualisation du dépliant « Une voirie pour tous »	3
❖ Des Volontaires de Paris pour enrichir les données d'Acceslibre.....	3
II. Accessibilité du cadre bâti	4
❖ Handicap et logements accessibles : que dit la réglementation ?	4
III. Accessibilité des transports	4
❖ 2 ^{ème} édition de l'enquête transports urbains et interurbains.....	4
❖ Des taxis hydrogènes aménagés pour les PMR et made in France !	5
❖ Lancement du GT sur la représentation des cheminements en voirie	6
IV. Accessibilité de la voirie et des espaces publics	6
❖ Accueillir les personnes sourdes dans les espaces naturels protégés	6
❖ Quartiers d'accessibilité augmentée : un guide pratique à destination des commerçants parisiens	6
❖ Une entreprise crée un bac à déchets accessible pour toutes et tous.....	7
V. Actualités des partenaires	7
❖ Louis Nègre, réélu président du GART	7
❖ 90 ans de l'association APF France Handicap	8
VI. Dernières publications et formations	8
❖ Fiche technique sur les voies de tramways pour les piétons.....	8

I. À la Une : deux nouvelles publications

❖ Publication du guide pour une accessibilité universelle du transport par câble aérien

En phase de développement en France, service de mobilité du quotidien à la fois sûr, fiable et régulier, le **transport par câble** répond pleinement aux **enjeux de la transition énergétique** et **renouvelle notre manière de voir et de pratiquer la ville**.

Après un an de travail avec tous les acteurs concernés, la Délégation ministérielle à l'Accessibilité vient d'éditer **un guide** présentant l'état de l'art actuel en matière d'accessibilité du transport par câble aérien urbain. Pour que les prochains projets en service soient accessibles avec la qualité d'usage la plus optimale, ce recueil est enrichi de nombreuses illustrations et de retours d'expérience, invitant les porteurs de projet de téléphérique urbain à s'inscrire dans une démarche d'accessibilité universelle.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le guide intitulé « Pour une accessibilité universelle du transport par câble aérien en milieu urbain » sur le site de la DMA : <https://www.ecologie.gouv.fr/dire-lire-et-faire-laccessibilite-news-letter-colloque>



Figure 1 : Couverture du guide « Pour une accessibilité universelle du transport par câble aérien en milieu urbain – Cadre légal et recommandations pour les porteurs de projet »

❖ Actualisation du dépliant « Une voirie pour tous »

Le dépliant de 2012 « Une voirie pour tous » a été actualisé pour tenir compte de l'évolution du cadre légal et réglementaire en matière d'accessibilité de la voirie et reprend l'ensemble du cadre légal et réglementaire de la voirie, des conseils et des recommandations et une bibliographie issue des travaux de la DMA et du Cerema.

Ce dépliant technique, concret, pragmatique et pédagogique est destiné, en premier lieu, aux élus et aux agents des services techniques des collectivités territoriales souhaitant inscrire leur action dans la création d'une ville accueillante pour tous et en second lieu aux maîtres d'œuvre.

Le guide est disponible sur le site de la DMA : <https://www.ecologie.gouv.fr/laccessibilite-voirie-et-des-espaces-publics>

❖ Des Volontaires de Paris pour enrichir les données d'Acceslibre

Le samedi 24 juin, un groupe de **Volontaires de Paris** a recensé les lieux accessibles, et plus spécifiquement les « quartiers d'accessibilité augmentée », aux personnes handicapées en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Désignés lors de la candidature des JOP de 2024 ces « microquartiers » font l'objet d'un travail important axé sur **l'accessibilité des services publics et des commerces**.

Le but des 200 Volontaires présents pour l'événement, était **d'enrichir une cartographie parisienne des adresses des établissements recevant du public dans ces zones dites « d'accessibilité augmentée »** sur la plateforme gouvernementale **Acceslibre**, gratuite et ouverte à tous.

Pour plus d'informations, vous trouverez l'article du journal Le Parisien relatif à cet événement et en date du lundi 26 juin 2023, en 9 page de ce document.

II. Accessibilité du cadre bâti

❖ Handicap et logements accessibles : que dit la réglementation ?

La loi du 11 février 2005 a posé l'obligation générale d'accessibilité des bâtiments d'habitation et des lieux recevant du public à tous, notamment aux personnes handicapées, et ce, quel que soit le handicap.

Comment cette obligation est-elle mise en œuvre aujourd'hui dans les bâtiments d'habitation collective ? C'est une question que s'est posé le site Village de la Justice.

Vous trouverez le lien de l'article ci-après : <https://www.village-justice.com/articles/handicap-logements-accessibles-point-sur-reglementation,32732.html>

III. Accessibilité des transports

❖ 2^{ème} édition de l'enquête transports urbains et interurbains

Autorités organisatrices des mobilités (AOM), il est encore temps de répondre à la **2^{ème} édition de l'enquête annuelle sur le suivi de la mise en œuvre de l'accessibilité des réseaux routiers urbains et interurbains** (SD'AP et LOM) lancée par l'État (la DGITM et la Délégation ministérielle à l'accessibilité), le CEREMA, le GART et Agir Transport !

L'enquête sur le lien suivant :

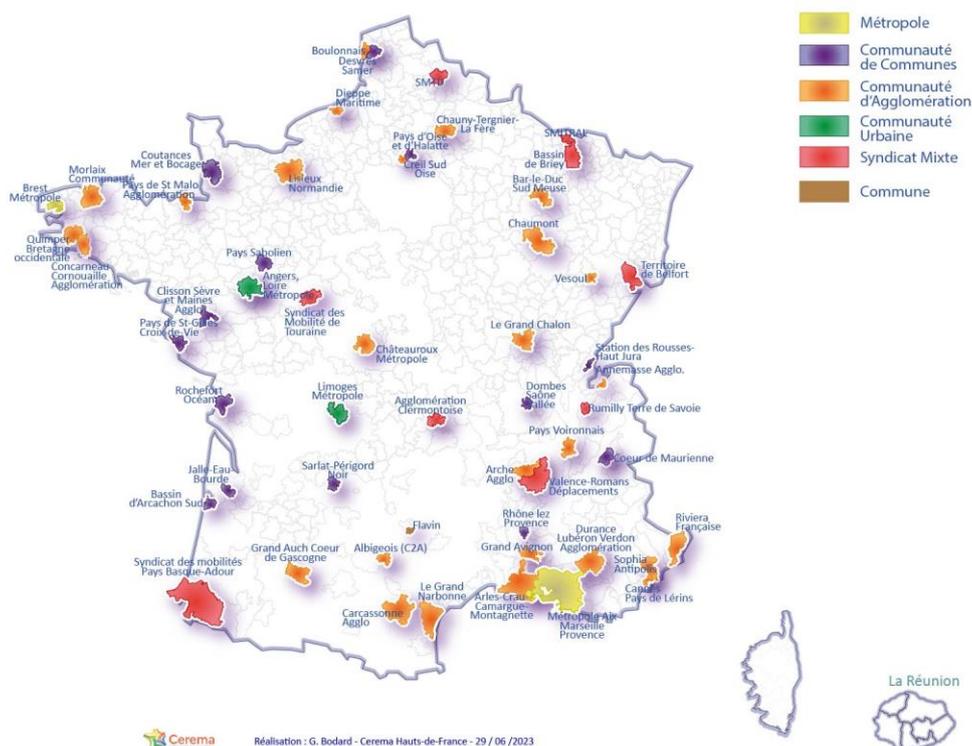
<http://enqueteur.nord-picardie.cerema.fr/index.php/736943?lang=fr>

Cette enquête s'adresse aux **AOM responsables de réseaux de transport routiers urbains** (bus, tramway et métro) **et l'interurbains** (car, hors ferroviaire).

Les données seront restituées anonymisées et moyennées. **Vous avez jusqu'au 15 septembre pour y répondre.**

Les résultats seront communiqués le 18 octobre lors de la conférence sur l'accessibilité des réseaux dans le cadre des Rencontres Nationales des Transports Publics à Clermont Ferrand (<https://www.rencontres-transport-public.fr/programme/pour-une-accessibilite-universelle/>).

Ci-dessous, une cartographie des 55 AOM (réseau urbain) ayant déjà répondues à l'enquête. Concernant le réseau non urbain, seule une réponse a été reçue ce jour (région Bretagne).



Celle-ci ne demande qu'à être enrichie pour avoir une visibilité de la mise en accessibilité des réseaux routiers urbains et interurbains en France.

Les résultats de la 1ère édition sont disponibles sur le site <https://www.ecologie.gouv.fr/laccessibilite-des-transports-collectifs>.

❖ Des taxis hydrogènes aménagés pour les PMR et made in France !

Implantée dans les Hauts-de-France, l'usine Stellantis va fournir à la plateforme de taxis Hype, **une flotte de cinquante véhicules hydrogène conçus pour le transport des personnes à mobilité réduite (PMR) en 2023.**

Au-delà de la construction et de la livraison des véhicules, **Hype a formé spécifiquement ses chauffeurs salariés à la prise en charge des PMR.** Comme pour une commande classique, les clients peuvent **réserver un trajet avec un accès prioritaire**, et suivre en temps réel le véhicule.

D'ici fin 2024, Stellantis et Hype estiment être en capacité de déployer **une flotte totale de 1000 taxis parisiens hydrogène pour la clientèle parisienne.** En prévision des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, cela permettrait de fournir, en volume et en qualité, une offre de transport adapté pour les milliers de personnes attendues.

La seule condition : que **les sociétés obtiennent une licence d'exploitation « taxi parisien PMR »**, autorisant le stationnement prioritaire des chauffeurs (article 26 de la loi JOP Paris 2024, adoptée le 12 avril 2023).

Retrouvez l'intégralité de l'article du site Flottes Automobiles sur le lien suivant :

https://www.flotauto.com/flotte-taxis-hydrogene-hype-paris-20230607.html?utm_source=newsletter&utm_medium=email

❖ Lancement du GT sur la représentation des cheminements en voirie

Dans le vaste chantier de l'information des voyageurs, un chantier complémentaire s'est ouvert. Il vise à déterminer une manière commune **d'analyser les données collectées décrivant la voirie** pour proposer des **itinéraires adaptés aux besoins des différentes « familles » de handicap**.

Le Cerema anime ce GT qui s'est réuni pour la première fois le 27 juin. Le compte-rendu et le replay du webinaire sont disponibles sur le site du Cerema et sur le lien suivant : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/mobilite-services-accessibles-tous-retour-rendez-vous>

IV. Accessibilité de la voirie et des espaces publics

❖ Accueillir les personnes sourdes dans les espaces naturels protégés

Depuis plus de dix ans, la réserve naturelle de Moëse-Oléron (Charente-Maritime) est détentrice de la marque Tourisme & Handicap pour les quatre déficiences (espace d'accueil et un sentier).

Les réserves naturelles ont pour mission de **faire découvrir le patrimoine naturel qu'elles protègent**, afin que chacun dispose d'une connaissance de la nature et des enjeux de conservation de la biodiversité. Mais parfois, la langue est un frein pour accéder à ces informations. C'est la raison pour laquelle, la réserve naturelle (LPO, Ligue de Protection des Oiseaux) a participé à un **programme européen ERASMUS+** pour travailler sur **un signaire (un dictionnaire de signes) des oiseaux en 5 langues des signes** (français, grecque, italienne, espagnole, maltaise).

Aujourd'hui, la réserve a mis en place un groupe de travail pour proposer à terme **un outil de médiation** pour permettre d'apporter d'autres indications précieuses aux personnes sourdes qui visitent la réserve

Vous trouverez sur les lien ci-après :

- Le site internet de la réserve naturelle de Moëse-Oléron : <https://www.reserve-moeze-oleron.fr/>

- Un article issu du magazine Tourisme Accessible (juin 2023) : <https://www.calameo.com/read/006492790db7ab4ed7485>

❖ Quartiers d'accessibilité augmentée : un guide pratique à destination des commerçants parisiens

En héritage des Jeux de Paris 2024, **dix-sept quartiers d'accessibilité augmentée (QAA)** verront le jour dans la Capitale. Ces territoires prioritaires en matière d'accessibilité permettront aux personnes en situation de handicap d'accéder à **l'ensemble des services et fonctionnalités utiles** : hébergements, transports, commerces, écoles, services publics, espaces culturels et sportifs.

L'objectif de la ville de Paris est que **chaque arrondissement bénéficie d'un quartier d'accessibilité augmentée** pour ses espaces et services publics, ainsi que ses services privés essentiels. Le principe est que chacun d'eux puissent **proposer au moins un**

établissement accessible par catégorie de service (commerces alimentaires, établissements cultures, espaces verts...).

Pour parvenir à cet objectif, la Ville vient de publier **un guide pratique à destination des commerçants** pour les encourager à qualifier leur niveau d'accessibilité et de valoriser leur engagement dans leur communication externe.

Vous trouverez le lien du guide « Quartiers d'accessibilité augmentée – Le Guide à destination des commerçants » sur le lien suivant :

<https://cdn.paris.fr/paris/2023/04/28/quartier-d-accessibilite-augmentee-pRc5.pdf>

❖ Une entreprise crée un bac à déchets accessible pour toutes et tous

L'entreprise alsacienne Pédale-box, en partenariat avec Meca Tec, a conçu **un abri bac inclusif qui permet aux personnes en fauteuil roulant** de pouvoir facilement recycler leurs déchets.

Nommé Agglo-bio, l'abri bac donne la possibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) de jeter leurs biodéchets **sans devoir attraper un levier ou une trappe**, souvent difficilement accessible, mais **grâce à une pédale de 15 centimètres** située en bas du conteneur de déchets.

Un dispositif ingénieux conçu pendant le confinement et qui sera **commercialisé à l'été 2023**. Prochainement, le prototype sera présenté à plusieurs communes du Haut-Rhin et Bas-Rhin, et plusieurs collectivités (Orly, La Rochelle, Toulouse) ont fait part de leur intérêt par cet abri bac unique en France.

Pour plus d'informations, vous trouverez le lien de l'article de France 3 Grand-Est en date du 28 juin 2023 sur le lien suivant : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/haut-rhin/colmar/une-entreprise-cree-un-bac-a-dechets-accessible-aux-personnes-a-mobilite-reduite-2804075.html>

V. Actualités des partenaires

❖ Louis Nègre, réélu président du GART

À l'occasion de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 27 juin 2023, les élus titulaires et suppléants du GART **ont réélu Louis Nègre à la présidence de l'association pour un mandat de trois**.

L'association qui défend les intérêts des autorités organisatrices de la mobilité (AOM) en particulier et des transports publics en général, a également renouvelé partiellement son Conseil d'administration composé de 48 élus dont 11 nouveaux membres.

Les délégations thématiques ont également été attribuées lors du conseil d'administration. Béatrice AGAMENNONE, vice-présidente mobilité et transports – Eurométropole de Metz, devient l'administratrice du GART en charge de l'accessibilité.

Pour plus d'informations sur l'Assemblée générale et les nominations des élus, vous trouverez ci-après le lien du communiqué :

<https://3ngy5.r.a.d.sendibm1.com/mk/mr/sh/SMJz09SDriOHUOQejU4S51KvtgIG/LrG56pY8oIZ>

❖ 90 ans de l'association APF France Handicap

Du 22 au 24 juin dernier, s'est déroulé le **43^{ème} congrès de l'association APF France Handicap** au Parc des Expositions à Reims. Organisé tous les cinq ans, cette nouvelle édition était placée sous le signe des 90 ans de l'association. L'occasion de **faire le bilan du chemin parcouru** et de présenter le **projet associatif pour la période 2024-2028**.

Pendant trois jours, ce sont près de 1000 personnes venues assister à différentes conférences plénières, participer à de nombreux ateliers thématiques proposés et découvrir les différents espaces du tiers-lieu éphémère créée pour l'occasion.

Plus d'informations sur le site Internet dédié du congrès APF France handicap 2023 :

<https://www.apf-francehandicap.org/actualite/43eme-congres-apf-france-handicap-61390>

VI. Dernières publications et formations

❖ Fiche technique sur les voies de tramways pour les piétons

Pour soutenir les aménageurs soucieux de développer des transports collectifs de surface comme le tramway, le Cerema et le Service technique des remontées mécaniques et des transports guidés (STRMTG) ont publié **une fiche technique explicitant les principes d'aménagement des voies tramways pour les piétons**.

Enjeux, réglementation, règles de l'art actuelles : cette fiche s'impose comme un guide pour **répondre aux enjeux liés entre ce système de transport et les autres usagers de l'espace public**.

À noter qu'aujourd'hui, des tests conduits conjointement par le Cerema et le STRMTG sont actuellement en cours pour **améliorer la sécurité des traversées**, principalement pour les personnes aveugles et malvoyantes.

Vous trouverez le lien de la fiche technique n°2 intitulée « Tramway et traversées pour les piétons : principes d'aménagement », en cliquant sur le lien ci-après :

<https://doc.cerema.fr/Default/digital-viewer/c-16465>

PARIS | XI^e Arrêts de bus, commerces... afin d'être prête à accueillir les 450 000 personnes en situation de handicap attendues lors des Jeux, la Ville est en train d'établir une cartographie des lieux adaptés.

Ils recensent les lieux accessibles aux handicapés en vue des JO

Paul Abran

DIFFICILEMENT, une canne après l'autre, une femme âgée peine à gravir la marche d'accès au bistrot, à l'angle de la rue de la Fontaine-au-Roi (XI^e) et de l'avenue Parmentier. Elle est une habituée des lieux, y prend son café matinal régulièrement avant ses courses. Un rendez-vous presque quotidien qu'il devient de plus en plus difficile d'accomplir pour cette retraitée.

Derrière elle, un groupe de Volontaires de Paris pénètre à son tour dans le bar. Ce samedi matin, journée de l'accessibilité et du handicap, ils font du porte-à-porte auprès des commerçants du quartier République-Saint-Ambroise. Leur mission : recenser les adresses de cette zone dite « d'accessibilité augmentée » qui sont adaptées aux publics en situation de handicap et celles qui ne le sont pas. Afin, ensuite, « d'enrichir une cartographie parisienne », indique la municipalité, sur la plate-forme gouvernementale, gratuite et ouverte à tous Accès Libre.

« Cela concerne tout le monde »

Ces « microquartiers » désignés lors de la candidature de Paris pour accueillir les Jeux olympiques et paralympiques de 2024 font l'objet d'un « travail axé de manière exacerbée sur l'accessibilité des services



publics et des commerces », explique Lamia El Aaraje, adjointe (PS) à la mairie de Paris en charge de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap. « L'accent est mis sur la voirie, l'encombrement de l'espace public, la signalétique, l'éclairage et les commerces. »

Ce samedi, des déambula-

tions ont donc eu lieu dans chaque arrondissement parisien avec 200 Volontaires de Paris. Parmi eux, Seif, 20 ans, autiste Asperger. « C'est important pour moi de participer à cet exercice, reconnaît le jeune homme. Cela concerne tout le monde, les handicapés physiques ou invisibles comme moi. Le restaurant près de

Rue de la Fontaine-au-Roi (XI^e), samedi. Des Volontaires de Paris ont fait du porte-à-porte auprès des commerçants pour vérifier l'accessibilité.

chez moi est trop bruyant, ces nuisances me fatiguent rapidement. » Antoine, 16 ans, qui passe actuellement son Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), comprend aussi l'enjeu. « Ma maman a été victime d'un AVC il y a quelque temps. Elle marche avec une canne, elle a besoin d'un banc pour faire une pause parfois », explique l'adolescent. C'est justement ce qu'a installé la librairie Musée de poche devant son échoppe. « La circulation n'est pas évidente dans le magasin, nous avons beaucoup de tables car trop de livres », constate la librairie.

Dans le bar d'à côté, la Caravane, une rampe d'accès est disponible lorsqu'une personne en fauteuil veut venir s'y installer et boire un verre. « C'est la base, commente Gian, le serveur. Même si je sais que cela ne représente pas toutes les personnes en situation de handicap. » Un dispositif similaire peut aussi être déployé à l'auto-école

voisine. « Les séances de Code sont adaptées aux déficients auditifs et visuels puisque les questions sont écrites et dictées à l'oral », remarque Amel, la gérante.

En relevant tous ces détails, « l'idée n'est pas de lister les bons et mauvais élèves », insiste Julien Boury, directeur général adjoint en charge de l'espace public à la mairie du XI^e. « Il faut plutôt permettre à chacun de préparer son parcours le plus accessible selon ses besoins. »

Tous les arrêts de bus seront adaptés en 2024

« On a encore pas mal de boulot en matière d'accessibilité d'ici aux Jeux, estime tout de même Lamia El Aaraje. D'ici à mars 2024, les 2 600 arrêts de bus parisiens seront adaptés, nous rehaus-

sons les trottoirs, 1 400 ont déjà été réalisés. » Des travaux chiffrés à 13 millions d'euros (M€). L'élu socialiste indique par ailleurs que 60 % des établissements publics sont accessibles à tout type de handicap, et que plus de 90 % le seront fin 2025.

Quant aux commerces de la capitale, l'adjointe d'Anne Hidalgo chiffre à environ 50 % la part de boutiques qui sont adaptées à la clientèle en situation de handicap. Un taux « insuffisant », remarque celle qui rappelle que la stratégie handicap et accessibilité de la Ville représente un investissement de 125 M€ sur la période 2022-2026.

« Des rues aux écoles, la multiplication des voies piétonnes participe à cet élan », conclut l'élu, qui appelle les commerçants à s'investir davantage. « Prenez l'exemple de Duroc (VII^e) où se situe l'Institut national des jeunes aveugles (Inja), les restaurants voisins ne proposent pas de carte en braille », regrette-t-elle. « Il existe pourtant des financements possibles de la Ville, de l'État et de la région. L'objectif est de permettre à chaque individu de profiter de Paris quelle que soit sa condition de naissance. »

Le Parisien

Rendez-vous du **27 juin au 1^{er} Juillet** sur le **stand Le Parisien** dans votre magasin E. Leclerc.

De **nombreux avantages et surprises** vous y attendent...

E. Leclerc

GAÏTE-MONT-PARNASSE
72 AVENUE DU MAINE
75014 PARIS



On a encore pas mal de boulot

Lamia El Aaraje, adjointe (PS) à la mairie de Paris